

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 11053

Numéro SIREN : 527 573 141

Nom ou dénomination : APAVE

Ce dépôt a été enregistré le 16/10/2023 sous le numéro de dépôt 43255

APAVE

Société Anonyme au capital de 231 441 941 €
Siège Social : 6 Rue du Général Audran – 92400 COURBEVOIE
RCS NANTERRE 527 573 141



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE & EXTRAORDINAIRE DU 27 JUIN 2023

Le 27 juin 2023 à 16h00, les Associés de la Société APAVE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire au siège social et en visioconférence.

Les Associés, les Commissaires aux Comptes de la Société et les représentants du CSEC ont été régulièrement convoqués.

Sont présents :

M. Rémi SOHIER, préside la séance en sa qualité de Président.
M. Christian MAINET, représentant Holdapave en sa qualité de Président, assume la fonction de Scrutateur
M. Olivier LARGE, représentant du FCPE Apave Horizon, assume la fonction de Scrutateur

Sont également présents :

M. Philippe MAILLARD, Directeur Général
Mme Dominique BERGES, Assistante du Président est désignée secrétaire.

M. Olivier ARTHAUD, Commissaire aux Comptes – Société Arthaud & Associés
Mme Carole TRONCY, Commissaire aux Comptes – Société Arthaud & Associés
M. Frédéric MAUREL – Commissaire aux Comptes – Société Mazars

Les représentants du CSEC :

Mme Isabelle CALAS
M. Denis GILLET

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que les associés présents ou représentés possèdent la totalité des actions formant le capital social et ayant le droit de vote. En conséquence, l'Assemblée réunissant la totalité du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

HUITIEME RESOLUTION *Renouvellement Co-CAC Titulaire*

L'Assemblée Générale ordinaire constatant que le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de la Société Mazars expire ce jour, décide de le renouveler pour une durée de 6 ans qui expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2028

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

NEUVIEME RESOLUTION
Renouvellement Co-CAC suppléant

L'Assemblée Générale ordinaire constatant que le mandat de Co-Commissaire aux Comptes suppléant de M. Emmanuel CHARVANEL expire ce jour, décide de nommer CBA, société inscrite sur la liste des commissaires aux comptes sous le numéro 66006378, dont le siège social est situé 61 rue Henri Regnault à la Défense 92075, pour une durée de 6 ans qui expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2028

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DIX-HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt de publicité et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Extrait certifié conforme à l'original
Rémi SOHIER



CONFIDENTIEL